

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, MOBILITÉ



FOIRE AUX QUESTIONS

1. Pourquoi la mobilité est un enjeu crucial pour les élections législatives 2024 ?

Des millions de personnes en France, tant en milieu rural qu'urbain, font face à des difficultés de déplacement. Cela est lié à la dépendance à la voiture, qui représente un gouffre financier pour 80 % des Françaises et des Français, et au manque d'alternatives. Ces difficultés entravent l'accès à des services essentiels comme les soins, l'éducation et l'emploi. Elles exacerbent les inégalités sociales et économiques. Cependant, la mobilité est quasiment absente du débat public.

2. Comment la mal-mobilité impacte-t-elle les Français-es au quotidien ?

La mal-mobilité limite l'accès aux services essentiels et accroît la dépendance à la voiture, ce qui représente un coût financier important pour de nombreux ménages. Ainsi, un quart de la population française a renoncé à un emploi ou à une formation faute de pouvoir se déplacer. Elle contribue également à l'isolement social et à la précarité, en particulier pour celles et ceux qui vivent dans des zones rurales ou périurbaines¹, où les distances sont plus importantes et les alternatives à la voiture moins nombreuses.

3. Quel est le lien entre la mobilité et la fracture sociale ?

La fracture sociale est accentuée par l'absence de solutions de mobilité adaptées. Cela touche en premier lieu les personnes aux plus bas revenus, qui pâtissent davantage du manque d'accès aux transports publics et des distances. Cela limite leur accès aux opportunités d'emploi, d'éducation et de soins de santé et renforce les inégalités économiques et sociales.

4. Quelles mesures peuvent être prises pour améliorer la mobilité ?

La FUB appelle à :

- **Développer une offre globale de mobilité** qui combine les modes de transport durables, vélo, marche et transports en commun ;
- **Faire de nos politiques de mobilité une réponse aux enjeux de justice sociale**, par leur accessibilité et leur caractère émancipateur pour toutes et tous ;
- **Organiser nos territoires en plaçant l'humain et l'environnement au centre** pour rendre accessibles à pied, à vélo ou en transport en commun les activités du quotidien (emplois, commerces, services publics, loisirs) ;
- **Développer des infrastructures sécurisées et confortables**, pour que tout le monde ait la possibilité de se joindre aux 17 millions de Françaises et Français qui font du vélo au quotidien.

→ En un mot ? **Développer un service public de la mobilité du quotidien.**

Aussi, cette réorganisation territoriale doit se faire autour des besoins essentiels des personnes et être génératrice de lien social. **Intégrer des associations locales d'usager-e-s – dont les associations vélo – dans la construction des services publics locaux de mobilités est donc primordial.** Cette priorité fait partie des [11 propositions de l'alliance pour le vélo](#).

Pour aller plus loin, retrouvez également le [rapport « Territoires ruraux : en panne de mobilité »](#) du Secours Catholique, réalisé en partenariat avec la FUB.

Note :

¹ Baromètre des mobilités du quotidien Wimoov ; Quelle est la situation dans les zones périurbaines ?, FNH.

5. Qu'entend-on par « service public de la mobilité du quotidien » ?

Au même titre que l'accès à l'éducation ou la santé, **la FUB est en faveur du développement d'un service public de la mobilité du quotidien qui rende effectif le « droit à la mobilité »**. Ce droit – faisant partie des ambitions de la Loi d'Orientation des Mobilités (2019) – doit être rendu possible pour toutes et tous. Cela implique le développement de réseaux cyclables sécurisés, l'amélioration des transports en commun, le développement du train ou encore d'un usage partagé de la voiture.

6. Comment le vélo peut-il être une réponse à cette mal-mobilité ?

Le vélo fait partie des solutions. Réorganiser nos territoires autour de l'humain et l'environnement, c'est aussi raccourcir les distances et faire que le vélo soit adapté pour les trajets du quotidien. Avec le développement des transports publics et d'aménagements cyclables de qualité, c'est réduire la place de l'automobile dans l'espace public. C'est redonner de l'espace aux vélos et à la marche et rendre l'usage du vélo davantage sécurisé, dans un cadre plus agréable et convivial. Enfin, le vélo est un moyen de transport économique et donc accessible. L'achat d'un vélo mécanique coûte en moyenne 550 euros², et son entretien s'élève à 200 €/par an.

7. Comment la mobilité à vélo peut-elle contribuer à la préservation de l'environnement ?

Le vélo est un moyen de transport sans émissions de CO₂. **En réduisant la dépendance à la voiture, l'utilisation du vélo contribue à la réduction de la pollution de l'air, sonore, et des émissions de gaz à effet de serre (GES).** Il est également bénéfique pour la biodiversité.

8. Est-ce que ce service public des mobilités n'est pas irréaliste financièrement ?

Développer les transports en commun et le vélo, c'est diminuer les dépenses publiques en infrastructures routières et en sécurité routière. En baissant les émissions de GES, on diminue également les dépenses liées à l'adaptation climatique.

C'est aussi diminuer les dépenses de santé, en réduisant la pollution de l'air. En luttant contre la sédentarité également : chaque kilomètre parcouru à vélo permet d'éviter environ 1 euro de coûts sociaux de santé³.

En France en 2018, 3,3 milliards d'euros par an sont dépensés dans la publicité automobile. Des organisations de lutte contre le réchauffement climatique proposent des moyens fiscaux pour taxer les industries polluantes au profit de la transition écologique et sociale.

9. Comment mon association peut s'impliquer dans cette campagne ?

Les associations locales peuvent organiser des débats publics, des ateliers de sensibilisation et des événements pour engager le débat sur les enjeux de mobilité pendant les prochaines semaines de campagne électorales. Dans le kit de mobilisation, vous trouverez notre [fiche action « Top 6 des actions pour se mobiliser »](#).

10. Quels sont les risques pour la mobilité si l'extrême droite arrive au pouvoir ?

L'arrivée au pouvoir de l'extrême droite présente plusieurs risques pour la mobilité des personnes et la sécurité des cyclistes en France. Voici quelques mesures mises en œuvre par des partis d'extrême-droite arrivés au pouvoir :

- **Défense du tout-voiture** : Matteo Salvini en Italie et le FPÖ autrichien ont adopté des politiques favorisant l'usage de la voiture, au détriment des modes de transport plus durables.
- **Critique des cyclistes** : Le FPÖ autrichien tient des propos hostiles aux cyclistes, créant un climat de violence à l'égard de ceux qui choisissent ce mode de transport.
- **Dépendance aux énergies fossiles** : Le FPÖ autrichien défend les énergies fossiles, ce qui va à l'encontre des efforts pour réduire les émissions de CO₂ et promouvoir des alternatives énergétiques plus propres. Le Rassemblement National s'est prononcé contre la fin de vente des véhicules thermiques neufs et pour la réduction des taxes sur les énergies fossiles.

Notes :

² Observatoire du Cycle, Union Sport et Cycle

³ Jean K., de Nazelle A., Leroutier M., Quirion P. 2024, *Le vélo, un potentiel inexploité pour améliorer la santé (et le climat)*, The Conversation.

- **Développement de nouvelles infrastructures (auto-)routières** : La construction de nouvelles routes et autoroutes est priorisée, ce qui engendre une augmentation du trafic automobile et des pollutions.
- **Suppression des contrôles de vitesse** : En Italie, Matteo Salvini a interdit les radars en ville (« *autovelox* »), ce qui peut augmenter les risques d'accidents et rendre les routes moins sûres pour les usagers vulnérables, y compris les cyclistes.
- **Relèvement des vitesses limites de circulation** : Le FPÖ autrichien a augmenté les vitesses limites de circulation, rendant les routes plus dangereuses pour les cyclistes et les piétons.
- **Réduction ou suppression des fonds publics pour le vélo** : Des gouvernements comme ceux de Matteo Salvini en Italie et du FPÖ en Autriche ont réduit voire supprimé les financements pour les infrastructures cyclables, freinant le développement du vélo comme mode de transport crédible et sûr au quotidien.
- **Suppression de pistes cyclables** : En Espagne, le parti Vox a supprimé des pistes cyclables, réduisant les options sûres pour les cyclistes.

Ces politiques risquent de **freiner considérablement les progrès vers une mobilité plus durable et inclusive**, augmentant la dépendance à la voiture, exacerbant les problèmes environnementaux et sociaux, et rendant les routes moins sûres pour les usager-es vulnérables.

Enfin, **ce sont aussi les associations** - bastions du lien social – **implantées dans de nombreux territoires qui sont menacées**. L'arrivée de gouvernements d'extrême droite dans les pays voisins a mené à la limitation des droits à manifester, le renforcement de la répression policière vis-à-vis des militant-es, ou encore l'expulsion de locaux associatifs et l'entrave dans les actions quotidiennes.

Les gouvernements d'extrême-droite menacent nos libertés associatives et l'existence d'un mouvement vélo citoyen.